

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 novembre 2015

PLFR POUR 2015 - (N° 3217)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 581

présenté par
Mme Rabault

ARTICLE 16

À l'alinéa 2, supprimer les mots :

« dans un État ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.